**ACCOMPAGNANT∙E∙S**

PasVac 2022 – Semaine du 4 au 8 juillet

****

# Nous comptons sur vouset votre disponibilité si vous avez plus de 18 ans !

**Nous avons besoin
d’accompagnant·e·s,
sinon certaines activités devront être annulées !**

Pour voir la liste des activités nécessistant des accompagnant·e·s :

<https://oronjorat.reseauvacances.projuventute.ch/>,
bouton vert “Aidez-nous” dans la barre orange en haut.

**Nombre maximum d’activités que je peux accompagner pendant la semaine :**

 [ ]  1 [ ]  2 [ ]  3 [ ]  > 3

**Je suis disponible (merci d’indiquer toutes vos possibilités) :**

 Lundi [ ]  Matin [ ]  Après-midi

 Mardi [ ]  Matin [ ]  Après-midi

 Mercredi [ ]  Matin [ ]  Après-midi

 Jeudi [ ]  Matin [ ]  Après-midi

 Vendredi [ ]  Matin [ ]  Après-midi

**Types d’activités que je suis d’accord d’accompagner :**

[ ]  Bricolage [ ]  Cuisine [ ]  Culturel [ ]  Métier [ ]  Nature [ ]  Sport

**Je souhaite accompagner uniquement des activités auxquelles participeront mon/mes enfant(s) :**

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Je n’ai pas d’enfant qui participe au PasVac

|  |  |
| --- | --- |
| Nom et prénom |       |
| Rue et numéro |       |
| NPA et localité |       |
| Téléphone |       |
| E-mail |       |
| Remarque |       |

**A retourner par e-mail avant le 15 juin 2022 à :**

secretariat@pasvac-oronjorat.ch



QUE FAIT L'ACCOMPAGNANT∙E ?

* Se rend 10 minutes à l’avance sur le lieu du rendez-vous de l’activité.
* Contrôle la liste de présence des enfants au départ et au retour au moyen de la liste transmise par l’organisateur-trice de l’activité.
* Reste sur le lieu d'activité avec le groupe.
* Résout les petits problèmes qui peuvent survenir sur place avec le prestataire de l’activité ou les enfants. II-elle en fait part à l’organisateur-trice du PasVac dès son retour.
* Encadre les enfants éventuellement indisciplinés ou perturbateurs et en informe l’organisateur-trice du PasVac dès son retour.
* Reste avec les enfants sur le lieu de retour jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par leurs parents ou qu'ils rentrent seuls (max.¼ heure après le retour, ensuite les enfants ne sont plus sous la responsabilité du PasVac).
* L’organisateur-trice du PasVac transmettra à l’accompagnant·e tous les renseignements relatifs à l'activité (lieu de rendez-vous, listes des enfants, billets de transport, etc.).
* Les enfants non inscrits sur la liste, y compris ceux de l’accompagnant∙e, ne peuvent pas participer à l'activité.
* En cas de doute ou questions, n'hésitez pas à appeler l’organisateur∙trice de l'activité. Si il-elle ne répond pas, vous pouvez appeler la permanence du PasVac au 078 825 51 01.
* **IMPORTANT :** l’accompagnant∙e peut prendre des photos ou vidéos pendant l’activité, mais n’est en aucun cas autorisé∙e à les diffuser de quelque manière que ce soit (réseaux sociaux, Internet, SMS, WhatsApp, etc.). Il-elle peut uniquement les transmettre à l’organisateur-trice de l’activité du PasVac pour une éventuelle publication sur le site du PasVac.